



# LA MIGRAINE, UNE MALADIE NEUROLOGIQUE QUI PEUT IMPACTER LA VIE PROFESSIONNELLE

Seconde maladie invalidante au monde ! (OMS 2019)

**1 migraineux / 6  
ne trouve pas d'emploi  
ou est contraint  
d'arrêter de travailler**

**1 migraineux / 2  
voit la fréquence  
de ses crises  
augmenter pendant  
les périodes  
travaillées**

**Pour pouvoir travailler,  
1 migraineux / 2  
est contraint d'augmenter  
sa prise de médicaments**

**1 migraineux / 4 manque plus d'1 jour de travail par mois**

Source des données : enquête LVDM « migraine et emploi » réalisée sur 741 répondants - mars 2022

**Le médecin du travail et le référent handicap de votre  
entreprise sont là pour vous aider à trouver des solutions.  
N'hésitez pas à les consulter !**

